



Le président de l'Association

Siège social : 21 rue d'Abbeville

Direction : 21 rue Sully

BP 61629 – 80016 AMIENS Cedex 1

Tél. : 03 60 12 43 22 – Fax. : 03 22 92 33 85

association@apremis.fr

www.association-apremis.org

**A l'attention de Mesdames et Messieurs
Les candidats (tes) aux élections
Législatives 2017 dans la Somme**

Dossier suivi par : Etienne DEMANGEON - Président
06 24 88 57 21
Yannick ANVROIN – Directeur
06 07 95 85 15

Amiens, le mercredi 31 mai 2017

vos réf. :

Objet : politique de prévention de la récidive

Madame, Monsieur,

L'**Association APREMIS**, adhérente à la fédération des associations socio-judiciaires, **Citoyens et Justice**, est un acteur majeur en matière de prévention de la délinquance et de la récidive dans le département de la Somme.

L'APREMIS, agréée par le Ministère de la Justice, intervient dans trois domaines qui sont :

- **le placement extérieur** : ce dispositif, prévu par le Code de Procédure Pénale, permet à un détenu majeur, de purger tout ou partie de sa peine à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire, En accord avec les Juges d'Application des Peines, l'APREMIS assure cet accompagnement professionnel, social, familial, sanitaire, depuis plus de 20 ans.

Il faut rappeler ici que cette action, beaucoup plus économique que l'incarcération pour le budget de la nation, évite aussi une sortie sèche de la prison et limite le risque de récidive.

- **La réparation pénale à l'égard des mineurs** consiste en des entretiens éducatifs avec le jeune et ses responsables légaux et des actions de réparation des préjudices causés.
- **les relais enfants-parents** soutiennent et accompagnent le maintien du lien enfant-parent pour les enfants résidant dans la Somme ou le Pas-de-Calais et ayant un parent détenu à Amiens ou un autre établissement de la Région.

En tant que candidat aux élections législatives, nous vous communiquons un document de synthèse sur l'action des associations socio-judiciaires réalisé par notre fédération Citoyens et Justice.

Ce document présente les constats, les enjeux et les propositions de notre réseau visant à prévenir la délinquance et la récidive et renforcer l'efficacité des réponses pénales dans les trois champs d'activités qui nous concernent : le présentenciel, le postsentenciel et la justice des enfants et des adolescents.

.../...

Il est primordial que les associations qui apportent des réponses concrètes à des enjeux sociétaux complexes telles la prévention de la délinquance, la récidive, la surpopulation carcérale, la radicalisation violente, la sécurité... soient mieux prises en compte par les représentants politiques, dans leur analyse et leur utilité sociale.

En tant que président de l'association APREMIS, je me tiens à votre disposition, avec Madame Brigitte PIERRE, référente de ces questions au sein de l'association, Madame Nora HANNOU, directrice-adjointe du service Accompagnement Socio-Judiciaire et Monsieur Yannick ANVROIN, directeur de l'association, pour développer ces questions de justice et vous présenter plus amplement l'action de notre association dans le département de la Somme.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Pour l'association APRÉMIS, le Président,

Etienne DEMANGEON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Demangeon', with a stylized flourish at the end.